



Arras, le 7 janvier 2018

Bilan de l'incendie d'Estrée-Blanche

Un violent feu d'habitation s'est déclaré cette nuit sur la commune d'Estrée-Blanche (arrondissement de Béthune) vers 2h30. Les moyens au départ provenaient des CIS d'Aire sur la Lys, Lillers et Saint Omer.

L'incendie concernait une habitation R+1, mitoyenne, qui abritait une famille de 4 personnes, 1 couple et 2 enfants. Les circonstances ne sont à ce stade pas établies. Elles le seront grâce à l'enquête diligentée par la Gendarmerie sous l'autorité du Procureur de la République de Béthune.

Des moyens très importants ont été mis en œuvre par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Pas-de-Calais. 80 sapeurs-pompiers se sont relayés pour maîtriser le feu qui a été circonscrit à 5h.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, est présent sur les lieux au cours de cette intervention.

A l'arrivée des secours, les parents étaient sortis de l'habitation. Les deux enfants âgés de 16 et 22 ans étaient manquants. Deux corps, probablement ceux des deux enfants ont été découverts.

Lors des actions de reconnaissance et d'attaque, deux sapeurs-pompiers volontaires du Centre d'Incendie et de Secours de Lillers ont été gravement blessés. Pris en charge rapidement, les deux sapeurs-pompiers, âgés de 20 et 32 ans, étaient en arrêt cardio-respiratoire. Malgré les soins prodigués, ils ont été déclarés décédés à 3h50.

La mère de famille a été transportée en urgence absolue vers le service des grands brûlés et le père de famille en urgence relative a également été hospitalisé.

Un sapeur-pompier volontaire âgé de 21 ans, brûlé gravement aux mains et aux jambes a été transporté au Centre Hospitalier de Lille. Une cellule d'urgence médico psychologique (CUMP) a été mise en place par le service du SAMU.

En cette terrible épreuve, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, Jean-Claude LEROY, président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, Alain DELANNOY, président du conseil d'administration du SDIS et Philippe RIGAUD, contrôleur général, tiennent à exprimer toute leur solidarité et leurs condoléances aux familles endeuillées et leur soutien à l'ensemble des sapeurs-pompiers du SDIS du Pas-de-Calais.